

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

Cahier thématique :
la qualité de l'enseignement
supérieur au Québec

Cahier thématique :
la qualité de l'enseignement
supérieur au Québec

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

Avant-propos	1
Mise en contexte	1
L'importance de l'enseignement à l'université	2
Cinq raisons qui nous incitent à en parler maintenant	2
Qu'entend-on par « qualité de l'enseignement supérieur » ?	3
Trois manières de concevoir la qualité de l'enseignement supérieur	3
Comment peut-on vérifier la qualité de l'enseignement supérieur ?	4
Pourquoi agir sur la qualité ?	5
Le défi québécois	5
Pistes de réflexion	6
Annexe	
Quelques faits saillants de l'enseignement supérieur	7

Avant-propos

Ce document s'inscrit dans la démarche de préparation du Sommet sur l'enseignement supérieur et porte sur la qualité de l'enseignement supérieur, le premier des quatre thèmes qui seront soumis à la délibération. Loin de fermer des portes, il vise à ouvrir des espaces de discussion et de réflexion.

Mise en contexte

Qu'entend-on, au Québec, par qualité de l'enseignement supérieur? Comment peut-on dire qu'un enseignement ou une recherche est de qualité et nous aide à relever les défis que pose notre volonté d'être une société du savoir? Voilà l'objet de la première des quatre rencontres thématiques qui nous mèneront au Sommet sur l'enseignement supérieur. Les échanges entre les partenaires devraient nous permettre non seulement de faire ressortir des constats, mais aussi de nous entendre sur les défis que doivent relever nos établissements d'enseignement.

D'entrée de jeu, il est utile de rappeler la mission de l'université, telle qu'elle est généralement reconnue par les principaux acteurs du milieu.

**LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES POURSUIVENT
UNE MISSION DE FORMATION À TROIS VOLETS :
L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LES
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ OU À LA
COLLECTIVITÉ. LES VOLETS ENSEIGNEMENT ET
RECHERCHE SONT INDISSOCIABLES, L'UNE
NOURRISSANT L'AUTRE ET VICE-VERSA.**

Précisons que la relation entre ces trois volets revêt un caractère hautement stratégique et doit faire partie de notre vision d'avenir de la société québécoise.

L'importance de l'enseignement à l'université

La grande majorité des jeunes obtiennent un diplôme à la fin de leurs études collégiales ou universitaires. Le volet enseignement est donc celui qui rejoint le plus grand nombre d'entre eux au postsecondaire. La persévérance et la réussite dans les études permettent de contribuer à l'élévation du niveau général d'éducation de la société et de répondre à la demande de formation du marché du travail. Bien que la recherche soit plus présente aux cycles universitaires supérieurs, des activités de recherche ont tout de même cours au premier cycle universitaire et dans les collèges par l'intermédiaire des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

Cinq raisons qui nous incitent à en parler maintenant

Plusieurs raisons militent en faveur d'un examen contemporain de l'enjeu de la qualité de l'enseignement supérieur, près d'un demi-siècle après la publication du Rapport Parent¹ :

1. La qualité de l'enseignement supérieur est un élément clé non seulement pour garantir le développement et le transfert des connaissances, mais aussi pour assurer le développement, la protection et la diffusion du patrimoine culturel, linguistique et scientifique de la société québécoise.
2. Le système de l'enseignement supérieur subit des pressions multiples qui peuvent avoir un impact sur sa qualité : exigences de la société du savoir, développement rapide des connaissances, attentes du marché du travail à l'égard des compétences des individus, démocratisation de l'enseignement ici comme ailleurs dans le monde, etc.
3. Les études supérieures sont considérées comme l'un des moyens les plus efficaces pour favoriser l'égalité des chances, permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs socioprofessionnels et assurer la prospérité du Québec.
4. Les acteurs du milieu sont sensibles à l'importance de la qualité de l'éducation supérieure et de la reconnaissance des formations et diplômes pour accroître la mobilité socioéconomique, notamment chez les étudiantes et étudiants.
5. Il est nécessaire d'optimiser les ressources financières accordées aux établissements d'enseignement supérieur par les Québécoises et Québécois afin d'accroître la qualité de l'enseignement et de la recherche.

¹ Publié en 1963-1964, ce rapport de cinq tomes créait le ministère de l'Éducation du Québec, ainsi que le Conseil supérieur de l'éducation, mettait en place le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel et visait à faciliter l'accès aux universités en dehors de toute appartenance sociale.

Qu'entend-on par «**qualité de l'enseignement supérieur**» ?

Au Québec

TRADITIONNELLEMENT, ON ENTEND PAR «**QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**», LA CAPACITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS AU REGARD DE LEUR MISSION D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET DE SERVICES À LA COLLECTIVITÉ. LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PASSE AUSSI PAR LEUR CAPACITÉ DE MENER DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE AYANT DES RETOMBÉES SUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ ET SUR L'AVANCEMENT DES SAVOIRS.

Trois manières de concevoir la **qualité de l'enseignement supérieur**

Il existe différentes conceptions de la qualité qui sont issues de différents courants de pensée. Ainsi, on pourra dire que l'enseignement supérieur est de qualité :

- **Lorsque les établissements réalisent leur mission.** Les établissements atteignent les objectifs fixés au regard de leur mission d'enseignement. Des *indicateurs*, comme le taux de diplomation, sont souvent utilisés pour déterminer si une université atteint ou non ses objectifs.
- **Lorsque l'enseignement accroit la compétence des individus.** La qualité est liée à l'apprentissage et aux résultats obtenus par les étudiantes et étudiants. Le *niveau de compétence* atteint par ceux-ci témoigne de la qualité sous l'angle de la valeur ajoutée.
- **Lorsque l'enseignement encourage l'excellence.** La qualité peut aussi s'observer par la position relative des établissements dans différents classements nationaux ou internationaux. La reconnaissance des diplômes, le nombre de partenariats universitaires ou de codirections de recherche et la position dans un palmarès constituent des indicateurs de l'excellence de l'enseignement parmi d'autres.

Peu importe l'angle sous lequel on l'aborde, l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement supérieur devrait constituer une priorité pour une société du savoir.

Comment peut-on vérifier la qualité de l'enseignement supérieur?

De prime abord, il est difficile de vérifier un concept comme celui de la qualité. Toutefois, certains éléments peuvent aider à mieux l'encadrer.

Les facteurs

Plusieurs facteurs influencent la qualité de l'enseignement et de la recherche, dont :

- l'encadrement des étudiantes et étudiants, notamment la taille des groupes;
- l'offre de cours et la pertinence des programmes;
- l'accès à des équipements de pointe;
- les compétences pédagogiques des professeures et professeurs.

L'assurance de la qualité et l'évaluation

La qualité de l'enseignement supérieur est évaluée par un ensemble de mécanismes externes ou internes. Ceux-ci ont notamment pour objet :

- l'accréditation et la révision des programmes;
- l'organisation et la gestion administratives des programmes;
- l'établissement d'enseignement lui-même, qui doit être organisé et administré de façon à assurer la qualité de la formation et des diplômes.

Les mécanismes d'assurance de la qualité sont à la base des comparaisons internationales.

L'évaluation de la qualité, quant à elle, présuppose la sélection d'un ensemble d'indicateurs, qui doivent être pertinents et complémentaires. Toutefois, notons que :

- les indicateurs permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement sont nombreux et la comparaison des données s'avère un exercice parfois difficile;
- les résultats obtenus ne tiennent pas toujours compte de la réalité de chaque établissement;
- plusieurs sont d'avis que les processus internes aux établissements ne suffisent pas pour documenter la qualité et qu'il faut recourir à des processus externes comme l'assurance de la qualité.

En ce qui a trait à la recherche, l'évaluation par les pairs est l'approche la plus répandue.

Pourquoi agir sur la qualité ?

De toute évidence, le maintien et l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur constituent un atout stratégique pour les sociétés du savoir comme le Québec. Il est donc primordial de s'assurer que le système d'enseignement supérieur fonctionne de manière optimale et garantit une formation de qualité.

Agir sur la qualité doit permettre d'améliorer notamment :

- la présence de professeures et professeurs réguliers à tous les cycles d'enseignement;
- l'équilibre dans la contribution des professeures et professeurs et des chargées et chargés de cours;
- l'arrimage entre les fonctions d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité;
- la mobilité interinstitutionnelle et internationale des étudiantes et étudiants;
- la préparation des étudiantes et étudiants à la vie postuniversitaire, leur insertion socioprofessionnelle et, ultimement, leur contribution intellectuelle à une société mieux informée et plus critique.

Le défi québécois

Le développement accéléré du système universitaire québécois à partir des années 1960, accompagné de la création du réseau de l'Université du Québec, visait principalement la démocratisation de l'enseignement supérieur. L'accessibilité de la formation universitaire, qu'elle soit sociale, économique ou géographique, devenait alors l'enjeu central.

À cet enjeu qui demeure essentiel, il faut aujourd'hui ajouter le défi de la qualité. Alors que le Québec s'engage résolument dans la société du savoir et que les voies d'accès aux connaissances sont de plus en plus diversifiées, l'ensemble des facettes qui déterminent la qualité doit retenir davantage notre attention. Cet examen arrive au moment où les établissements d'enseignement supérieur sont, comme l'affirme l'UNESCO, *confrontés à un bouleversement sans précédent des schémas classiques de production, de diffusion et d'application des connaissances*².

En toile de fond, il faut aussi garder à l'esprit que le Québec devra trouver son chemin dans un monde marqué par :

- le développement accéléré des technologies de l'information et la multiplication des réseaux de communication et de production ;
- le développement des compétences des individus et des collectivités dans un monde ouvert ;
- la nécessité de l'éducation pour tous et toutes tout au long de la vie.

² Rapport mondial de l'UNESCO, *Vers les sociétés du savoir*, Éditions UNESCO, 2005, p. 27



Pistes de réflexion

1. Quelle serait la meilleure approche pour définir la qualité de l'enseignement ?
2. Quels sont les devoirs et les responsabilités des établissements d'enseignement supérieur (personnel d'encadrement et de direction, corps professoral, personnel de soutien pédagogique, étudiantes et étudiants, etc.) et quels sont les défis qui se posent à eux et à leurs partenaires pour maintenir la qualité de l'enseignement et en assurer le développement harmonieux ?
3. Quels mécanismes pourraient assurer la qualité de l'enseignement offert par les universités québécoises ?

Annexe

Quelques faits saillants de l'enseignement supérieur

Offre et encadrement

- **104 centres de formation collégiale** et **18 établissements universitaires**, répartis dans 262 sites.
- **En moyenne, 213 000 étudiantes et étudiants au collégial** et **290 000 à l'université** à chaque trimestre d'automne (dont 58 % de femmes).
- Les collèges publics comptent sur **21 000 enseignantes et enseignants**, alors que les universités s'appuient sur l'expertise de **9 500 professeures et professeurs** de carrière.
- À l'université, il y a en moyenne **21 étudiantes et étudiants à temps plein pour chaque professeure ou professeur régulier**. Ce rapport est demeuré relativement stable au cours des dix dernières années, tous cycles et disciplines confondus.
- Afin que leurs étudiantes et étudiants aient accès aux ressources dont ils ont besoin pour réussir, les établissements ont dépensé plus de **80 millions de dollars en équipements informatiques** et **37 millions en documents bibliothécaires**, en 2010-2011.

Recherche

En 2010-2011, le Québec a investi 2,9 milliards de dollars³ en recherche dans les établissements québécois d'enseignement supérieur afin de soutenir les professeurs-chercheurs-créeurs et les 73 000 étudiants-chercheurs-créeurs.

Financement accordé au Québec

Bien qu'historiquement, le Québec ait été en mesure d'obtenir, de la part des organismes subventionnaires fédéraux, une part de financement supérieure à son poids démographique (23,1 %), dans certains domaines, cette position est maintenant menacée. Le financement accordé au Québec en 2011-2012 par les trois organismes subventionnaires canadiens correspond à :

- **22,4 %** des fonds du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada;
- **28,5 %** de ceux des Instituts de recherche en santé du Canada;
- **25 %** de ceux du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

On remarque également une diminution des bourses accordées aux étudiantes et étudiants québécois par rapport à ceux des autres provinces.

³ Ce montant inclut toute forme de financement de la recherche, soit le financement fédéral, provincial et privé, le financement des frais indirects de recherche et le financement des infrastructures de recherche.

L'apport de l'enseignement supérieur à la société du savoir

La diversité de l'offre de formation, l'encadrement offert aux étudiantes et étudiants, les ressources mises à leur disposition et les sommes investies en recherche permettent à une majorité d'obtenir un diplôme postsecondaire.

- **66 %** des étudiantes ou étudiants qui font des études collégiales terminent avec un diplôme universitaire (75 % au baccalauréat et à la maîtrise et 62 % au doctorat);
- **près de la moitié des Québécoises et des Québécois** détiennent un diplôme collégial et le tiers, au moins un grade universitaire (2009);
- **95 %** des diplômées et diplômés du collégial, d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont intégré le marché de l'emploi ou poursuivent leurs études.

Le renforcement du réseau universitaire

L'enseignement et la recherche dans les universités québécoises permettent au Québec de rayonner à l'international.

- Le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux fréquentant une université au Québec est **continuellement en hausse**. Il est passé de 21 724 en 2001 à 35 484 en 2010, soit une **augmentation de 63 % en moins de dix ans**.
- La recherche québécoise attire les subventions étrangères. En 2008-2009, **82 millions de dollars ont été investis dans l'enseignement supérieur par des sources internationales**.

Pour nous joindre

*Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie*

Québec 

1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage,
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone: 418 266-1167

mesrst.gouv.qc.ca



L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

*Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie*

Québec 

mesrst.gouv.qc.ca